



21/12/2020

Réponse de l'association

Enquête public pour une demande d'extension sur l'utilisation de Terres excavées de la société VICAT MONTALIEU, avec une augmentation du tonnage annuelle de 160 000 tonnes à 360 000 tonnes.

REPONSE DE L'ASSOCIATION

IMPACT DIRECT POUR LES COMMUNES ENVIRONNANTES

Quel est la situation actuelle au regard de l'environnement et du ressenti des riverains plus ou moins proche de la cimenterie VICAT si l'on prend en compte les communes de Montalieu (38), Bouvesse (38).

Le cimentier VICAT fait des efforts pour respecter les normes environnementales, il pratique des mesures journalières sur ses émissions de SO², de CO² et de NO_x, fait également des mesures sur les nuisances sonores de son installation industrielle sur les communes environnantes, de jour comme de nuit.

Cependant pour les riverains, leurs efforts ne sont pas perçus de la même manière, puisque ces derniers sont peu ou pas informés et sont généralement sollicités par VICAT que lorsque ce dernier demande leur avis pour consommer plus de déchets industriel pour les valoriser en énergie, ou encore dans le cas présent pour utiliser des terres excavées qui sont habituellement destinées à la déchèterie, pour les valoriser en tant que matière première pour la composition de la formulation du ciment.

Les riverains se plaignent, du bruit permanent lié au broyage de pierres, des rotations de camions qui arrivent et repartent en nombre important, de la pollution qui sort de la cheminée de VICAT sous forme d'une épaisse fumée qui stagne au-dessus de la vallée bleue et maisons environnantes, des odeurs de solvants ou de pneus brûlés qui apparaissent de jours comme de nuits.

Ils sont également inquiets pour leur sécurité.

Nous allons détailler chacun des points précités et donner l'avis concerté de notre association.

1 – Impacts environnemental sur les riverains

On nous répète sans cesse que la valorisation énergétique des déchets industriels est indispensable si l'on veut réduire l'utilisation des énergies fossiles, il en est de même pour la valorisation de boues et terre excavées à destination des cimenteries, cela permet de réduire son enfouissement en déchèterie.

En revanche, personne ne parle du gâchis environnemental que les riverains vont devoir supporter en plus de ce qu'ils supportent déjà, tout cela pour qu'un industriel puisse s'inscrire dans un système vertueux de recyclage de déchets industriels en vue d'une valorisation énergétique, matière et ce qui lui permet dans le même temps de faire de grosses économies.

Notre association dit que l'augmentation des tonnages annuelle se traduit par une augmentation du trafic routier via des Poids lourd qui consomment du diesel, qui détruisent les routes, qui augmentent le risque routier des riverains, les nuisances sonores, et émettent du CO², SO²,NOx.

Dans le rapport de VICAT, il est mentionné une moyenne de 4000 véhicules jours actuel estimé, sur quelle analyse est-ce qu'il s'appuie?

Alors que dernièrement, un article qui est paru dans l'essor38, les valeurs sont bien supérieures.<https://www.essor38.fr/un-premier-giratoire-en-beton-en-isere-27708.html>,



Un premier giratoire en béton en Isère

le 20 novembre 2020 - Caroline THERMOZ-LAUDY - aménagement



Afin de sécuriser le giratoire de Montalieu-Vercieu, le Département a décidé de mettre en œuvre une solution innovante et locale avec l'utilisation de béton.

La RD1075 itinéraire de liaison interdépartementale reliant Grenoble à Bourg-en-Bresse, est pratiquée par les convois exceptionnels (qui peuvent aller jusqu'à 250 tonnes). Ainsi, le giratoire reliant Porcieu- Ambagnieu à Montalieu-Vercieu supporte un trafic de près de 7000 véhicules par jour dont 12% de poids lourds.

Cette circulation a eu un fort impact sur la couche de surface de ce giratoire obligeant le Département à rénover l'ouvrage, pour sécuriser la route.

Est-ce que VICAT est en mesure de lancer une analyse quantitative pour distinguer les VL, PL ?

1 – Impacts environnemental sur les riverains (suite)

Ce que VICAT ne précise pas dans sa présentation :

- Le trajet emprunté par les PL pour accéder à VICAT, sur quelle route et direction
- Horaires d'arrivés et de départ des camions qui se rendent sur leur site
- Nombre de jours d'activité annuelle, quels sont les jours de la semaine les plus denses.
- Le tonnage des PL qui seront utilisés pour cette activité, avec leur émission de CO², SO², NO_x.
- Une analyse sur l'impact sonore des rotations de camions par rapport à des véhicules léger avec un roulage à 50km/heure à 20m (décibel), comme le précise la règlementation.
- La réfection de la route sera à la charge de qui (collectivité ou VICAT)
- Le type signalétique sur les camions qui transporteront des terres excavées inertes et non inertes.

Les rotations de camions estimées par VICAT pour passer de 160 000 à 360 000 tonnes sont considérées d'après eux, à moins de 2% du nombre de véhicule journalier passant devant leur site.

Cette approximation est étrange, pourquoi ne pas faire une vraie analyse, d'autant que le surplus n'est pas de 200 000 tonnes mais bien de 300 00 tonnes de minerais, car à ce jour VICAT n'a jamais atteint plus de 60 000 tonnes annuel.

On peut également s'interroger sur ces écarts de valeur qui sont balayées de la main, comme si cela n'avait pas d'impact sur les riverains.

2- Impacts environnemental sur la nature :

Les riverains tout comme la végétation respirent les émissions de VICAT jours et nuits, à savoir ce qui sort des cheminées de leurs fours, le bruit des broyeurs, mais également ce qui sort des échappements des camions diesel qui viennent alimenter en énergie leurs fours et les matières premières utiles à leur activité.

La sécurité des riverains est mise de côté, pour mémoire le circuit piéton destiné aux déplacements doux « la via Rhôna » cette dernière longe la partie Sud des installations de VICAT qui d'ailleurs est en proximité direct avec l'entrée principale où entre et ressort les camions, ce point n'est pas mentionné dans leur présentation.

Aucune signalisation supplémentaire pour les riverains n'est prévue, ajout d'un feu de signalisation, pour sécuriser la traversée de la chaussée des vélos et piétons qui se rendent sur la via Rhôna.

3- La sécurité des riverains :

Cette année VICAT a eu un incendie, le 7 septembre 2020 (voir article de presse)

<https://www.ledauphine.com/faits-divers-justice/2020/09/07/feu-a-la-cimenterie-vicat-a-montalieu-vercieu-le-site-evacue>

7 septembre 2020

Que se passe t'il à Montalieu Vercieu ?



Depuis 8 heures ce lundi 7 septembre, un important dispositif en sapeurs-pompiers a été déployé au sein de l'entreprise Vicat, la cimenterie située à l'entrée de Montalieu-Vercieu. Selon les...

[Lire la suite](#)



Un des bâtiments de la cimenterie Vicat a pris feu lundi 7 septembre © JEAN-PIERRE CLATOT / AFP

Isère • Bourgoin Jallieu

Un des établissements de la cimenterie Vicat a pris feu ce matin aux alentours de 7 heures dans la commune de Montalieu-Vercieu en Isère. Selon les pompiers, le bâtiment comprenait "un certain nombre de produits à usage combustible" dont des pneus broyés, du plastique et de la sciure. Heureusement, aucune victime n'est à déplorer et aucun salarié n'a été mis en chômage technique.

Les pompiers ont réussi à "maîtriser rapidement la situation", le feu a été éteint aux alentours de 10 h 30. Mais il reste à présent à déblayer les produits encore chauds. Ce qui n'est pas une mince affaire puisque tous les endroits touchés ne sont pas accessibles avec la pelleteuse. Pour les pneus, les pompiers ont pu mettre en place un tapis de mousse pour couper la combustion mais pour le reste, ils vont devoir tout enlever manuellement, munis d'appareils respiratoires isolants.

Le rapport de VICAT ne mentionne pas cet accident industriel qui est pourtant très récent, alors qu'un stock de pneus usagé a brûlé ainsi qu'un silo de farine de 150m3 a pris feu à la suite d'un court-circuit sur un grappin, et le site de VICAT a été entièrement évacué.

En revanche, aucune consigne de confinement n'a été envoyée aux écoles environnantes (maternelle, primaire et collège) qui sont pourtant à 1000m.

Alors qu'à 8h30 des sirènes de camions pompiers sonnaient encore dans un balais incessant de camions, malgré cela les enfants ont pratiqués des activités sportives extérieures (course à pied) de 9h00 à 10h30, les enfants comme les enseignants ont constatés l'odeur de brulée et la fumée qui se dégageait de l'usine de VICAT.

Donc, oui les riverains et notre association sommes inquiet quant au non-respect des règles de sécurité pour les riverains, même si nous sommes convaincu que VICAT protège convenablement leurs salariés travaillant sur leur site.

Le nombre grandissant de camions sur nos routes ne fait qu'accentuer le risque routier quant au déplacement à vélo des enfants lorsqu'ils se rendent à l'école.

4- Conclusion :

Notre association ne comprend pas l'intérêt d'augmenter le tonnage annuel des terres excavées, car dans le rapport d'activité 2019 de VICAT, les terres excavées avec les autres apports de minerais ne représentent que 60 000 tonnes annuel, donc pourquoi demander à les faire passer à 360 000 tonnes.

Nous ne comprenons pas, pourquoi d'autres analyses n'ont pas été lancées sur ce que cet ajout de rotations de camions va avoir comme impact sur les riverains en terme de nuisance sonores, émission CO², Nox des camions.

Toujours aucune précision sur le tonnage des camions qui feront les livraisons et repartiront, on a le sentiment que l'impact sur les riverains est négligeable pour leur activité.

La majeure partie des habitants Montalieu(38), bouvesse (38), serrieres(01) ne travaillent pas chez VICAT, et ont acheté un bien immobilier dans ces communes pour profiter pleinement du cadre verdoyant et paisible de cet endroit, où d'ailleurs on y retrouve la vallée bleue côté Isère, et le point vert côté Ain.

Ces habitants ne souhaitent pas que cet endroit deviennent bruyant, nauséabonde, et non sécurisé, ces termes sont peut être fort mais c'est ce que les riverains constatent sans qu'il puisse exprimer leur mécontentement et faire inverser cette tendance.

Pour toutes ces raisons, notre association Sans Nature pas de Futur s'oppose à l'extension de tonnage annuelle des terres excavées et autres boues que demande la cimenterie VICAT de MONTALIEU.

Nous demandons une analyse plus détaillée des flux de camions qui seront amenés à se rendre sur leur site, et des mesures détaillées de ce que les camions émettent en terme de CO²,SO², NOx par type de camion.